

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 09 décembre 2009

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 13.-

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel communal, **le jeudi 17 décembre 2009 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR

1. Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz – Budget 2009 – Modifications budgétaires n°2 ordinaire et n°2 extraordinaire.-
2. Budget 2010 - Vote d'un douzième provisoire.-
3. Autorisation de disposer en attendant l'approbation du budget communal pour l'exercice 2010 des crédits de dépenses prévus pour l'organisation des festivités carnavalesques – Examen – Décision.-
4. Communication des décisions de l'Autorité de Tutelle.-
5. Communication au Conseil communal.-
6. Achat de mobilier scolaire (armoires) – Approbation – Décision -
7. Rue de Namur – Emprises – Expropriation pour cause d'utilité publique – Approbation provisoire.-
8. Vente d'un terrain communal à Monsieur et Madame Vandergoten – Cordisco – Décision de principe de la vente.-
9. Contrat de Rivière Senne – Convention de partenariat 2009-2010 – Approbation – Décision.-
10. Sanctions ONEM – Proposition de motion – Approbation.-
11. Stop aux armes nucléaires – Proposition de pétition – Approbation.-
12. Octroi de titres-repas aux membres du personnel communal et aux grades légaux à l'exclusion du personnel enseignant, pour l'année 2010 – Décision.

HUIS CLOS

13. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un maître spécial d'éducation physique, à titre temporaire, pour 14 périodes, à charge du budget communal.-

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION

J. FAUCONNIER